

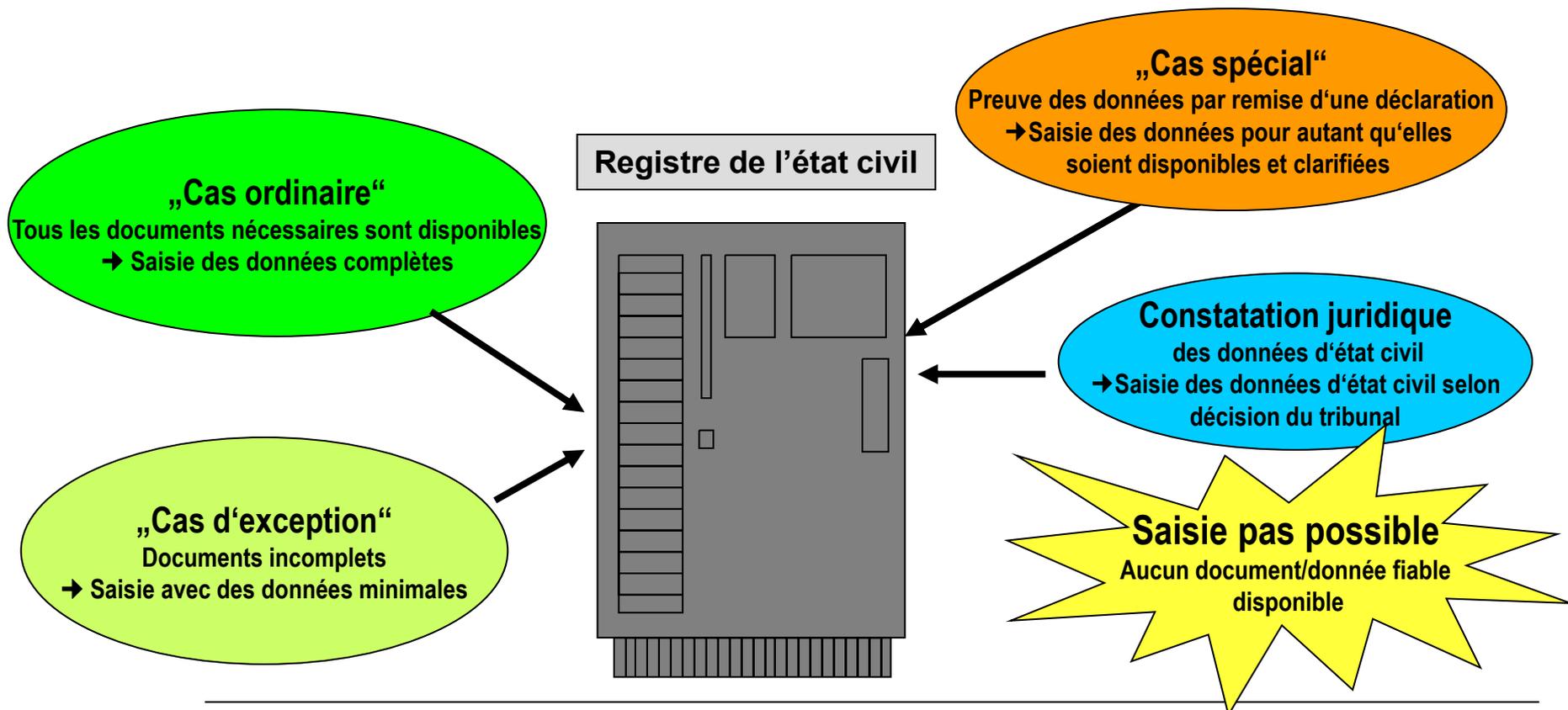


Saisie et enregistrements ultérieurs des personnes étrangères

Marge d'appréciation



Saisie des personnes étrangères





Marge d'appréciation

“Kein Übel ist so gross wie die Angst davor“

(Sagesse de Lucius Annaeus Seneca)

“Rien n'est pire que la peur de mal faire „

(propre citation)



Appréciation dans le domaine administratif

Existe t'il une norme légale qui octroie une marge d'appréciation?

- Utilisation explicite de la notion „appréciation“
- Ou formulation libérale comme „peut“, „doit“, „est habilité“ ou „a le droit“.

→ Le responsable a certaines libertés dans son processus de décision.



Marge d'appréciation lors d'une décision

- De quoi s'agit-il?
- Qui participe/qui est impliqué?
- Quel est le but?
- Dans quel cadre?
- Quelle est la marge d'appréciation?
- Quelles sont les limites?
- Sur quoi se base-t'on?



Marge d'appréciation lors d'une décision

➤ De quoi s'agit-il?

Saisie des personnes étrangères dans le registre de l'état civil.



Marge d'appréciation lors d'une décision

➤ Qui participe/qui est impliqué?

- la personne étrangère
- l'office de l'état civil
- l'office de l'état civil spécialisé
- l'autorité cantonale de surveillance de l'état civil
- le tribunal



Marge d'appréciation lors d'une décision

➤ Quel est le but?

Enregistrement des **données complètes et correctes** de la personne concernée, pour autant que la preuve des données puisse être apportée dans un temps raisonnable.



Marge d'appréciation lors d'une décision

➤ Dans quel cadre?

Tous les documents
sont disponibles

Marge d'appréciation

Aucun document
n'est présenté

→ Pas de marge d'appréciation

→ Pas de marge d'appréciation



Marge d'appréciation lors d'une décision

➤ Quelle est la marge d'appréciation?

- Juger si des documents doivent être soumis à une vérification de l'authenticité.
- Juger si la remise d'une déclaration peut être acceptée.
- Juger si le tribunal doit constater les données d'état civil.
- etc....



Marge d'appréciation lors d'une décision

➤ Quelles sont les limites?

- Sécurité juridique
- Aucune donnée erronée ne doit être saisie
- Pas de décision aléatoire



Marge d'appréciation lors d'une décision

Sur quoi se base-t'on?

- Dispositions légales (CC, OEC)
- Directives / Processus
- Bon sens commun



Pas d'interprétation pointilliste!



Appel aux autorités

- Le rôle d'une personne habilitée est important.
- Elle doit être consciente de sa responsabilité.
- Elle doit faire usage de sa marge d'appréciation avec modération.
- Elle ne doit pas avoir peur de prendre des décisions.
- Il n'y a ni faux ni juste mais tout au plus à moitié faux ou à moitié juste.
- Connaissance du fonctionnement d'Infostar et des conséquences de l'enregistrement des données.



L'insécurité reste

Mais ça vaut la peine de tenter quelque chose!

